

**MODULE 9 : SPORT, CULTURE,
LOISIRS**

INTRODUCTION DU MODULE 9

L'approche EQAmE est une alternative éducative pour rendre l'environnement scolaire plus convivial et propice aux enseignements/apprentissages. Elle prend en compte la promotion des activités sportives, culturelles et des loisirs qui s'inscrivent dans la dynamique de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Le présent module est conçu pour mettre à la disposition des enseignants et encadreurs pédagogiques des informations théoriques et des éléments pratiques sur le sport, le théâtre forum, la gestion et l'animation d'une bibliothèque scolaire. Ce module est constitué de trois (03) unités : l'Education Physique et Sportive, le théâtre forum et les techniques d'animation et de gestion d'une bibliothèque scolaire.

UNITE I : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Tout débute là !



Objectif général

Promouvoir la pratique de l'Education Physique et Sportive (EPS).

Objectifs spécifiques

- Définir les concepts notionnels.
- Confectionner du matériel de sport avec des ressources locales.
- Pratiquer régulièrement l'EPS dans les EQAmE.

Plan de formation

Introduction

- I. Cadre conceptuel de l'Education Physique et Sportive (EPS)
- II. Objectifs, importance et principes pédagogiques de l'EPS
- III. Pratique de l'EPS
- IV. Sport inclusif

Conclusion

Pré-test

1. Quels sont les types de séances des Activités Physiques Educatives ?
2. Citez quelques principes pédagogiques de l'EPS.
3. Qu'est-ce que le tournoi triangulaire ?
4. Quels sont les objectifs de l'Animation Sportive ?

INTRODUCTION

La mission de l'école est de donner à l'enfant une formation intégrale. Pour y parvenir, l'école fait recours à un ensemble de disciplines dont l'Education Physique et Sportive (EPS). De nos jours, on ne méconnaît plus l'intérêt que représente la pratique de l'éducation physique et sportive pour l'épanouissement de l'enfant.

En effet, peu préparé à un rôle d'animateur sportif sur des installations souvent précaires ou inexistantes, le maître, en présence d'un effectif élevé se trouve confronté à des difficultés.

I. CADRE CONCEPTUEL DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

1.1. Le sport

Le sport est un mot anglais admis par le français à partir de 1928 et qui signifiait à son origine « jeu, amusement ». Le LAROUSSE illustré édition 2010 définit le sport comme étant l'ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à compétition et pratiqués en observant certaines règles.

Le sport est tout genre d'exercices ou d'activités physiques codifiés et règlementés ayant pour but la réalisation d'une performance dans le cadre d'une compétition et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément qui peut être : une distance, une durée, un obstacle, un animal, un adversaire et par extension soi-même. Le sport est par excellence l'activité qui développe le corps. Défini aussi comme divertissement, plaisir physique ou détente de l'esprit, le sport est un véritable moyen pour créer l'harmonie et la cohésion entre les peuples et dans les groupes sociaux.

Le Sport Pour Tous (SPT) ou sport de maintien est l'ensemble des exercices physiques exécutés individuellement ou collectivement. Il vise l'affinement du corps et son conditionnement. Il constitue une activité sportive récréative, de loisirs, pratiqués dans une ambiance amicale. Le SPT prend l'aspect d'une véritable culture qui unit d'une part le corps et l'esprit, d'autre part le social et l'humain.

Le sport inclusif est la forme de sport qui prend en compte toutes les personnes sans distinction aucune. Il implique également l'élaboration des exercices, la conception des disciplines sportives adaptées et l'adaptation des jeux et activités existantes aux capacités physiques des personnes handicapées.

1.2. L'Education physique et sportive (EPS)

L'éducation : Selon LE PETIT LAROUSSE illustré de 1994, c'est « l'action de former, d'instruire quelqu'un ». Eduquer l'enfant, c'est favoriser son développement et son épanouissement en tenant compte de ses caractéristiques propres et en le considérant comme un membre d'une collectivité. L'éducation peut se définir ainsi comme l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement ou intentionnellement, directement ou indirectement par un être humain sur un autre être humain dans le but de former et de développer chez ce dernier des aptitudes

aussi bien physiques qu'affectives, intellectuelles, morales que sociales susceptible d'assurer son épanouissement individuel et sa parfaite insertion dans son milieu de vie.

L'Education Physique et Sportive (EPS) : L'EPS est la forme d'éducation qui utilise comme moyens d'actions spécifiques, les Activités Physiques et Sportives (APS). Elle peut être définie comme étant l'éducation par le mouvement. Elle change, modifie ou ajuste les qualités physiques en fonction d'un idéal physique, moral et intellectuel, cet idéal étant celui que la société estime meilleure.

Les activités Physiques : C'est l'ensemble des activités physiques coordonnées de l'homme qui nécessitent une dépense d'énergie.

Les Activités Physiques Educatives (APE) forment une branche de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire. C'est l'ensemble des actes moteurs, des jeux adaptés à l'âge et à la morphologie des enfants et ayant un but éducatif. Les APE concernent le préscolaire et les classes du CP1, CP2, CE1. Les APE se subdivisent en deux types de séances : les séances jeu et les séances manipulation.

L'animation sportive : C'est la branche de l'EPS qui concerne les grandes classes (CE2, CM1, CM2). Elle est basée sur les disciplines sportives (sauts, courses, football, handball...). L'AS vise à familiariser et initier les élèves à l'organisation et à la pratique sportive.

1.3. Le jeu

Le jeu se définit comme étant une activité physique et/ou mentale. Il est une réalité sociale attrayante, régie par des règles et ayant un enjeu. De par son caractère ludique, le jeu peut absorber totalement le joueur.

II. OBJECTIFS, IMPORTANCE ET PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE L'EPS

2.1. Objectifs de l'EPS

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.
- Favoriser le mieux-être physique, psychologique et social de l'enfant.
- Favoriser le «vivre ensemble».

2.2. Importance de l'EPS

L'E.P.S est une discipline qui assume une fonction thérapeutique chez l'enfant. La loi N°03/ADP du 11 Avril 1996 portant organisation et développement de l'éducation physique et sportive et des activités sportives au Burkina stipule en son titre II, chapitre 1, article 6 que : « L'E.P.S est obligatoire dans toutes les institutions éducatives publiques ou privées des enseignements de Base, Secondaire, Supérieur et dans les Centres de formation professionnelle ». Elle prévient chez l'enfant, les attitudes défectueuses et assure son développement sous différents aspects qui sont :

- *Aspect physique* : aider à maîtriser son schéma corporel et développer sa force musculaire, sa puissance musculaire, sa souplesse musculaire et articulaire ;

- *Aspect intellectuel* : développer sa mémoire et son intelligence ;
- *Aspect moral* : développer chez l'enfant le courage, la persévérance, la volonté, la loyauté, son sens de l'organisation, son esprit d'initiative et d'entreprise ;
- *Aspect socio affectif* : développer la socialisation de l'enfant.

En somme, l'EPS participe au développement intégral de l'enfant et contribue à l'épanouissement de sa personnalité.

2.3. Les principes pédagogiques de l'EPS

- Choisir des jeux éducatifs.
- Savoir doser les exercices au niveau physique des élèves.
- Eviter dans la mesure du possible les jeux qui obligent un grand nombre d'élèves à rester inactifs.
- Eviter dans la mesure du possible les jeux qui éliminent les élèves qui ont fait une mauvaise prestation.
- Adapter les jeux au niveau de la compréhension des élèves.
- Privilégier le travail de compétitions inter-équipes.
- Avoir une expression claire lorsqu'on explique le jeu et éviter le verbiage.
- Aménager le terrain de sorte à éviter les dangers (cailloux, épines, fosses, tessons de bouteilles, ...).
- Eviter de placer les enfants face au soleil, ou trop longtemps dans une position difficile : à genoux, accroupie, ...
- Avoir un bon champ visuel (se placer de sorte à pouvoir voir l'ensemble de la classe).
- Pour les enfants handicapés, être flexible et s'adapter à leurs besoins et encourager.
- S'assurer que les filles participent aux activités.

III. LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

3.1. Les Activités Physique Educatives (APE)

3.1.1. La séance jeu

Deux types de jeux sont pratiqués à l'école : les jeux performances et les jeux problèmes.

Les jeux performances : Ce sont des jeux qui sollicitent les qualités physiques telles que la force, la souplesse, la vitesse, la coordination, l'équilibre...A ce niveau, l'élève doit connaître les règles du jeu et comment jouer. La seule difficulté reste la réalisation qualitative de la performance. Ces jeux développent le bon fonctionnement des organes. Exemple : la moto de papa.

Les jeux problèmes : Ces jeux nécessitent des efforts de réflexion. Ici, l'élève doit connaître les règles du jeu et découvrir la stratégie pour aboutir à la résolution du problème. Ce sont des jeux d'intelligence. Ces jeux développent les capacités d'appréciation, de jugement, de comparaison et de prise de décision. Exemple : vole, vole.

3.1.2. La séance manipulation ou séance objets

La séance manipulation consiste à manipuler, à rechercher, à inventer et découvrir plusieurs actions possibles avec un objet: une balle, un bâton, une corde ou tout autre objet pouvant favoriser l'efficacité gestuelle de l'enfant.

A travers la manipulation, l'enfant développe ses qualités physiques, améliore ses facultés d'appréciation, apprend à aimer et à respecter les formes culturelles et artistiques du milieu.

3.2. L'Animation Sportive

3.2.1. Objectifs de l'Animation Sportive

Les objectifs poursuivis par l'animation sportive sont multiples. Les principaux sont les suivants :

- susciter un grand engouement pour la pratique des activités sportives ;
- responsabiliser les élèves dans leur prise de décision ;
- préparer les élèves aux compétitions sportives scolaires;
- préparer une bonne transition entre l'EPS au primaire et celui du secondaire ;
- montrer aux enfants quelques formes de loisir du monde actuel ;
- développer les qualités physiques: force, vitesse, coordination, souplesse ...

3.2.2. Le tournoi triangulaire

La classe est organisée en atelier ; chaque atelier est composé de trois équipes qui s'affrontent en trois rencontres:

Rouge ≠Vert : Jaune est officielle.
Vert ≠Jaune : Rouge est officielle.
Jaune ≠Rouge : Vert est officiel.

Le tournoi triangulaire représente les trois (3) rencontres dans un atelier. Pendant une rencontre, deux équipes s'affrontent et la troisième équipe joue le rôle d'officiel.

A la fin de chaque tournoi, on compte les points par atelier ainsi comme suit :

- Victoire = 3 points
- Défaite = 1 point
- Egalité = 2 points
- Abandon = 0 point

A l'issue du classement par atelier on fait le classement par club.

Les officiels sont les organisateurs (arbitres) au niveau de chaque atelier. Pendant que les 2 équipes s'opposent, la 3^e équipe doit organiser. On dit qu'elle joue le rôle d'officiel.

3.2.3. Les terrains d'évolution

Un terrain bien tracé et matérialisé rend le cours d'EPS plaisant. Pour cela, il importe à l'enseignant d'y veiller.

Dans les petites classes, il est difficile d'avoir un terrain tracé à l'avance qui puisse répondre aux exigences des différents jeux.

Pour les séances manipulation le problème de terrain ne se pose pas. Par contre, au niveau des séances jeux, chaque jeu exige un espace d'évolution avec des tracés

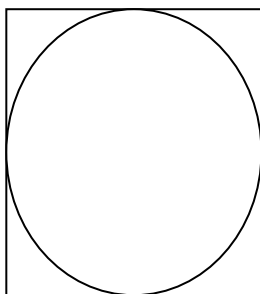
spécifiques. Nombre de jeux se pratiquent soit dans un cercle ou dans un quadrilatère (carré ou rectangle).

L'aménagement de ces terrains obéit à des normes :

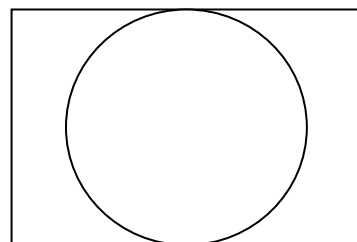
- *Le terrain des petites classes*

La circonférence du cercle est : l'effectif du groupe X 1,5 m

Le rayon est : circonférence divisée par 2π avec $\pi = 3$



Un cercle circonscrit dans un carrée



un cercle circonscrit dans un rectangle

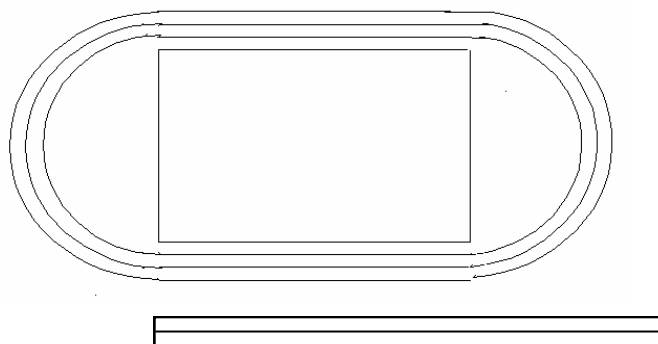
NB: Si le jeu exige des tracés complémentaires sur le terrain, l'enseignant a le loisir d'y apporter les modifications nécessaires.

- *Le terrain des grandes classes*

Terrain de sport collectif : 40 m/20 m

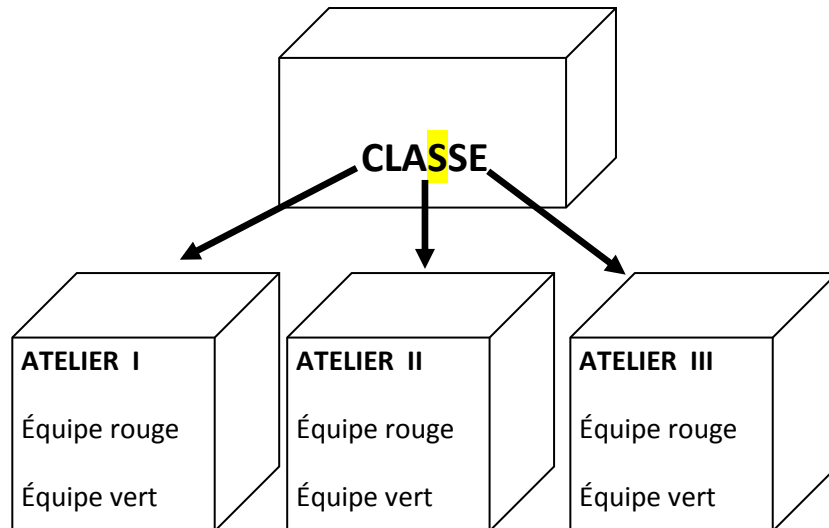
Piste de vitesse : CE2 = 40 m ; CM1 = 50 m et CM2 60 m

Sautoir : 6 m/4 m



- *L'organisation de la classe*

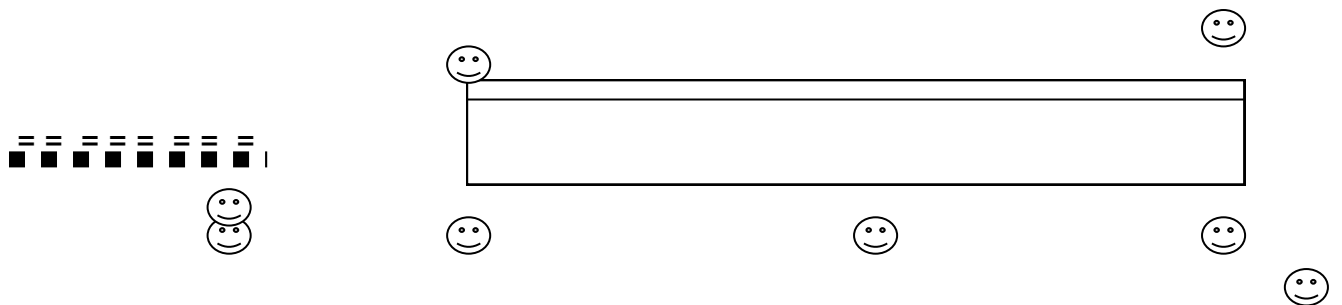
Le maître organisera sa classe en atelier(s). Un atelier regroupera 21 ou 24 élèves répartis en 3 équipes de niveau homogène. Chaque équipe compte 7 ou 8 élèves. Le nombre d'atelier est fonction de l'effectif de la classe.



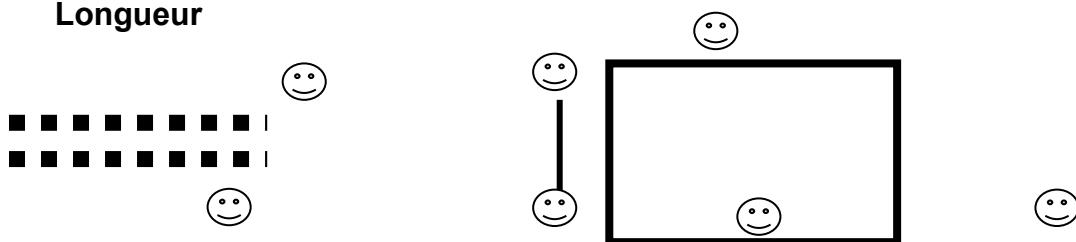
3.2.4. Le rôle des officiels dans les différents ateliers

Les sports individuels

Vitesse



Longueur



Les sports collectifs

Dans tous les sports collectifs, il faudra veiller à ce qu'il y ait : un arbitre, un chronométrateur, un marqueur, 4 juges et ramasseurs de balle.

Le terrain des grandes classes est un mini stade qui regroupe : un terrain de football pouvant servir de terrain de handball, de Volley-ball et de basket-ball, une piste

d'endurance, une piste de vitesse et un sautoir.

3.3. La confection du matériel de sport avec des ressources locales

Pour l'enseignement en classe, les livres, le tableau, les cahiers... constituent un matériel pédagogique de base. En EPS, il est également nécessaire de se procurer un matériel de base qui doit être peu ou pas onéreux mais cependant varié et en quantité suffisante. A l'école, maîtres et élèves doivent s'associer pour fabriquer, récupérer, entretenir le matériel requis. Une exploitation des ressources locales permettra de satisfaire aux premiers besoins de matériel d'EPS.

Exemples de matériel fabriqué à partir de ressources locales

Voici quelques idées de fabrication de matériel à partir de ressources locales.

Type de matériel	Exemples de ressources locales	Exemples et caractéristiques de matériel fabriqué
Bandeaux et foulards	Tissus : 3 couleurs en général (rouge, vert jaune)	Dimension des bandeaux : 1 m x 5 cm Dimension des foulards : 80 cm x 50 cm
Balles Ballons	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu+corde d'emballage - papier journal+corde d'emballage - Fibre végétale (sisal) +tissu+sable 	<ul style="list-style-type: none"> - Diamètre des ballons pour les jeux d'équipes : 15-20 cm - Diamètre des balles : 6-8 cm
Bâtons ou javelots	Branche de bois, tubes de cartons, manches à balai scié, tuyau ou conduit de plastiques ou de métal	<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions des bâtons servant de témoins dans les courses de relais : 30 cm (longueur), 2 à 3 cm de diamètre ; - Dimensions des bâtons servant à lancer loin, se suspendre : 1 m de longueur au moins, 2 ou 3 cm de diamètre, pas plus de 500 à 800 g
Bornes	Boîte de conserve+sable ou terre+bâton et fanions, bidon en matière plastique+sable ou terre+bâton de 50 cm et fanion, piquet de bois ou socle de bois+fanion, bambou ou branches de bois+tissu ou sac de plastique de couleurs, bouteilles de plastique de couleur+sable ou terre.	
Obstacles ou haies	2 bâtons de 60 à 90 cm de haut +boîte de conserve lestée+3 ^{ème} bâton de 1m placé horizontalement.	
Anneaux et cerceaux	Jante ou pneu de vélo usagé, tuyau d'arrosage.	<ul style="list-style-type: none"> - Diamètre des anneaux : 15-20 cm - Diamètre des cerceaux : 70 cm

Type de matériel	Exemples de ressources locales	Exemples et caractéristiques de matériel fabriqué
Cordes	Chiffon, corde d'emballage, chambre à air de vélo, fibre végétale (sisal, ou feuille de bananier)	<ul style="list-style-type: none"> - dimensions d'une corde à sauter individuelle : 1,5 cm à 2m de longueur, diamètre de 0,005m - dimension d'une corde à sauter collective : 4à 5m de longueur, diamètre de 0,05m ; - les feuilles de bananier tressées font de cordes excellentes
Fanions	Tissus+bâton	
Buts de football, de handball	Piquets de 2m de haut+boîtes de conserve lestée+corde tendue	<p><u>NB</u> : dimensions du but de handball adulte : 3mx2m, en scolaire, réduire à 2,60mx1, 50m.</p> <p><u>NB</u> : dimensions du but de football : (6mx2, 10m), à effectif réduit : 4mx2m.</p>
Poteaux de basketball	Grand bâton, tronc d'arbre+plante en terre ou dans un seau lesté, saut de plastique sans fond ou panier.	<u>NB</u> : hauteur du panier de mini basket 2,60 m.
Poteaux et filets de volleyball	Arbres+corde ou élastique tendu, branches de bois et boîtes de conserve lestées+corde ou élastique tendu.	<u>NB</u> : hauteur du filet de volleyball 1,60m à 1,90m suivant habileté des élèves.
Poteaux de saut en hauteur	branches de bois ou manches à balai dans boîtes de conserve lesté+clous ou taquets+ élastique ou vielle chambre à air découpée.	<p>Poteaux tenus par les enfants de l'équipe organisatrice.</p> <p><u>NB</u> : écartement de poteaux : au moins 3m pour le saut en hauteur.</p>

IV. LE SPORT INCLUSIF

La pratique du sport inclusif repose sur l'EPS adaptée au besoin de chaque enfant. Il s'agit :

- de changer le regard des enfants envers leurs camarades handicapés ;
- de changer ce que les enfants handicapés eux-mêmes pensent et ressentent ;
- prendre en compte les besoins spécifiques et faire participer tous les enfants aux activités.

4.1. L'inclusion en sport

En sport, les activités physiques, les techniques d'animation, l'environnement, le matériel, les rôles, les règles, la durée de l'activité, la disposition des élèves, doivent être adaptés. Il s'agit de travailler à rendre la pratique du sport plus attrayante et plus accessible à tous.

Les personnes handicapées ne bénéficient toujours pas des privilèges qu'offre le sport. Cela est dû au fait que les personnes ayant une déficience sont toujours perçues comme étant « incapables ». En effet, la méconnaissance du potentiel qu'ont ces personnes, amène certains enseignants, entraîneurs, animateurs, ou même les joueurs, à exclure les Personnes Handicapées (PH) du sport. Il arrive souvent que ce soit la PH elle-même qui s'en exclut volontairement par peur de l'échec, du regard des autres, ou de leur rejet. L'activité physique et sportive est un moyen pertinent pour faire tomber les représentations négatives de celui ou celle que l'on trouve différent(e), et qui peut favoriser la participation de la personne au-delà du terrain de sport, dans sa famille, à l'école, au sein de sa communauté d'où la conviction de promouvoir le sport inclusif.

4.2. Quelques principes et instructions du sport inclusif

La pratique de L'EPS obéit à des principes que doit connaître tout enseignant pour bien mener l'activité. En effet, pour qu'une séance d'EPS soit intéressante et sécurisante il importe de partir du principe pédagogique fondamental qui dit que, c'est à partir de sa pratique personnelle, par sa propre exploration que l'enfant maîtrise et comprend une nouvelle situation.

Dans la pratique du sport inclusif il s'agira pour l'enseignant tout en assurant l'interdisciplinarité de/d' :

- agir sur la personnalité globale de l'enfant (permettre le contrôle de soi et favoriser les communications, les différentes formes d'expression) ;
- développer les possibilités mentales et de conception (différenciation perceptive, compréhension et application des règles et consignes, choix de conduites adaptées) ;
- enrichir et développer l'équipement moteur (prise de conscience du corps, latéralisation, affinement du geste, maîtrise du temps et de l'espace, exploration de toutes les possibilités motrices : courses, sauts, lancers, etc., développement des capacités physiologiques de base) ;

- apprendre à coopérer et à s'opposer (assurer un rôle dans un jeu, participer à un but collectif).

Pour une pratique efficiente d'une séance d'EPS :

- le terrain doit être disponible et sécurisé ;
- le terrain doit être bien matérialisé, bien tracé, dégagé de tout objet dangereux pendant le jeu ;
- l'enseignant laisse l'élève agir sous sa conduite ;
- le matériel d'enseignement doit être disponible et en quantité suffisante ;
- les activités doivent être adaptées aux capacités physiques, physiologiques et psychologiques des élèves.

CONCLUSION

L'Ecole doit permettre aux enfants et aux adolescents d'acquérir des connaissances, de développer leur esprit critique, leur autonomie et d'adopter des comportements favorables à leur santé. Il est aujourd'hui établi qu'une pratique physique et sportive régulière favorise le maintien ou l'amélioration de la condition physique de l'enfant et facilite également le développement de la réflexion, l'apprentissage et les rapports sociaux. L'éducation étant un droit, il convient de permettre à l'enfant d'y accéder par la pratique quotidienne du sport, dans les meilleures conditions.

POST-TEST

1. Quels sont les types de séances des Activités Physiques Educatives ?
2. Cite quelques principes pédagogiques de l'EPS.
3. Le tournoi triangulaire qu'est-ce que c'est ?
4. Quels sont les objectifs de l'Animation Sportive ?

REPONSES ATTENDUES

1. Les types de séances des Activités Physiques Educatives sont la séance manipulation et la séance jeu.
2. Quelques principes pédagogiques de l'EPS : des jeux éducatifs, adaptés, motivés et encouragés.
3. Le tournoi triangulaire est une organisation de rencontres sportives entre les 3 équipes dans un atelier, au cours d'une séance.
4. Quelques objectifs de l'AS : Responsabiliser les élèves, préparer les élèves aux compétitions sportives scolaires.